

# Le rôle des conciliateurs de justice

On les appelle aussi « faiseurs de paix sociale ». Ils viennent de se réunir en assemblée générale.

A l'initiative de Pierre Lespiaucq, conciliateur de justice pour le secteur de Salies et Sauveterre l'association des conciliateurs de justice rattachée à la cour d'appel de Pau a tenu son assemblée générale à Barraute-Camu, sous la présidence de Christiane Royo.

Soixante-dix conciliateurs de justice dépendants de la cour d'appel de Pau sont répartis sur les landes, les Pyrénées-Atlantiques et les Hautes-Pyrénées.

Pierre Lespiaucq est conciliateur depuis le 10 octobre 1997. Il reçoit chaque samedi à Sauveterre à la maison Rospide de 13h30 à 16h. Il a été honoré par ses pairs pour 21 années de présence et est l'un des plus anciens conciliateurs.

Cette assemblée annuelle permet de dresser le bilan et faire le point sur les activités des conciliateurs qui œuvrent dans l'esprit de « faiseurs de paix



Les conciliateurs de justice ont élu un nouveau président. © JEAN JACQUES TROUILH

sociale ». On rappelle qu'ils reçoivent les personnes désireuses de présenter des litiges ou des conflits, hors toute procédure de jugement.

## Un nouveau président

Les conciliateurs sont répartis sur tous les départements, par un maillage voulu par le ministère de la Justice dont ils dépendent.

Pour exercer cette fonction (bénévole), il faut s'adresser aux conciliateurs, aux mairies ou

intercommunalités. A l'issue de l'assemblée un changement a eu lieu à la tête de l'association, c'est Jean-Claude Le Lay qui devient président en remplacement de Mme Royo.

Jean Cazenave, maire de Barraute-Camu s'est déclaré honoré de recevoir cette assemblée et a salué le dévouement des conciliateurs de justice qui après un déjeuner, ont reçu la visite du président de TGI de Pau pour des échanges fructueux.